De : <contact@potentielsettalents.org>
Objet : **MailChimp Template Test - "Newsletter N°20"**
Date : 18 novembre 2016 10:33:12 HNEC
À : <contact@potentielsettalents.org>

Fondation Potentiels & Talents

Newsletter N°20
10 novembre 2016

LE MOT DU DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL

Chers lecteurs,

Nous sommes heureux de partager avec vous une nouvelle tribune de notre ami Eric Solot, professeur de philosophie. La lecture de cette tribune a fait l'objet de discussions animées lors des deux dernières réunions de notre Comité Éthique et Scientifique. Elle répond à un certain nombre de questions qui ont émergé à la suite de précédentes tribunes. Nous avons demandé à Eric Solot de revenir sur les causes et les conséquences d'une compréhension biaisée de l'idée d'égalité au point d'éclairer sous un jour nouveau les multiples et profonds dysfonctionnements de notre « système éducatif », malgré la bonne volonté manifestée par les professeurs. La non prise en compte des différences conduit à l'indifférence ; le refus d'admettre réellement et concrètement que chaque enfant est singulier tant dans ses aptitudes que dans ses aspirations, conduit bon nombre d'élèves à l'échec scolaire tout en diminuant les chances que notre collectivité parvienne à apprendre aux élèves à faire société. Des solutions existent pourtant, à l'oeuvre notamment dans les écoles de la FETE, la Fédération des Écoles de la Transition Éducative.

Il n'aura échappé à personne que nous entrons dans une période électorale et nous ne manquerons pas d'interpeller les différentes candidates et candidats. A ce sujet, nous déplorons que seulement 15 minutes aient été consacrées, en toute fin d'émission de surcroît, aux questions relevant de l'éducation lors du deuxième débat des primaires de la droite et du centre dont vous trouverez dans la prochaine tribune les principaux extraits. Nous y avons entendu la petite musique d'un nécessaire retour de l'autorité. Mais de quelle autorité parle t-on ?

Avant d'y consacrer probablement une prochaine newsletter partageons d'ores et déjà quelques idées clés à son sujet en citant un passage d'un livre à paraître sur la transition éducative que nous appelons de nos voeux :

L'autorité exercée par l'adulte est une autorité à la fois bienveillante à l'égard de l'apprenant mais aussi une autorité asymétrique (il en va de la responsabilité et de l'exemplarité de l'adulte). Cette autorité

composite est principalement une autorité de compétence éducative qui ne signe pas la fin de l'autorité hiérarchique, mais de l'autoritarisme, elle ne signe pas non plus la fin de l'autorité statutaire dès lors que l'institution et ses professeurs ne s'enferment pas dans une tour d'ivoire. Il est illusoire et de surcroît contre-performant de « vouloir » remettre l'autorité en vigueur car cela reviendrait à l'imposer et donc à faire preuve d'autoritarisme, de toute puissance ou de tyrannie, l'autorité n'étant pas quelque chose qui s'exerce sous peine de disparaître. Une autre perspective existe, celle de comprendre que l'autorité se met en place d'elle-même car elle préexiste à la mise en relation (ici pédagogique entre le savoir, le professeur et l'élève). L'autorité réelle a lieu si le savoir enseigné est un vrai savoir et que celui qui l'enseigne est autant soumis à ce savoir que l'élève qui apprend à s'y soumettre librement. C'est la responsabilité du professeur de faire comprendre par l'enseignement prodigué qu'il est lui même librement soumis à son savoir. Ainsi l'élève ne se soumet pas à l'autorité de son professeur mais à celle du savoir. Prenons garde de ne pas oublier qu'éduquer est avant tout un acte relationnel même s'il prend appui sur des techniques (didactique et pédagogie).

Bonne lecture, exigeante au demeurant s'agissant de la tribune d'Eric Solot, mais croyez-moi, plus vous y consacrerez de temps et plus vous en serez durablement enrichi.

Laurent Dupuis,
Délégué général de la fondation

TRIBUNE LIBRE D'ERIC SOLOT

Juste avant de toucher à sa fin, la dernière tribune s'éloignait de la question qu'elle traitait en en abordant une autre laissée en suspens. Comment se formulait donc cette question qu'il s'agit maintenant de reprendre et prolonger ? Voici le texte :

« **Comprendre l'égalité à partir de l'égalisation, c'est-à-dire de la standardisation ou de l'uniformisation qu'on l'appelle rationalisation, unification, inclusion ou comme on voudra, cause un mal incalculable lorsqu'elle est appliquée aux êtres humains. Au lieu d'adapter le cursus scolaire à l'intelligence des élèves par respect pour leur différence, celui-ci les contraint à s'aligner sur l'intelligence moyenne pour laquelle il a été établi** ».

Une première mise au point s'impose : **l'égalité n'est pas l'identité.**

Deux choses identiques ne sont pas égales précisément parce qu'elles sont identiques. **Là où il y a identité, l'égalité n'a pas lieu d'être**. Par exemple, « 1 » et « 1 », ou bien « 2+2 » et « 2+2 » sont identiques, non pas égaux. En revanche, « 1+1 » et « 2 », ou bien « 4x4 » et « 16 »

ne sont pas identiques, mais égaux. **Pour qu'il y ait égalité, il faut de la différence**. **S'il n'y a aucune différence, il y a identité.** Autre exemple : la loi du talion. Elle s'énonce : « œil pour œil, dent pour dent ». Ce que tu as fait, tu devras le subir toi-même en contrepartie. Tu m'as donné une gifle, je te donne une gifle. La loi du talion ne laisse aucune place à l'égalité puisque la peine infligée est identique au tort causé.

Une deuxième mise au point s'impose en conséquence : **confondant l'égalité avec l'identité, l'égalitarisme trouve un allié de poids dans la Déclaration universelle des droits de l'homme (1)**.

Son premier article stipule que « ***Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits*** ». Les déclarer égaux n'a lieu d'être que parce que les êtres humains ne sont pas identiques. Mais les mettant ainsi sur le même pied, la Déclaration passe confusément de l'égalité entre eux à celle de leurs droits. Elle parle de « *droits égaux* », mais confond l'égalité avec l'identité. Car les droits dont bénéficient les êtres humains ne sont pas différents pour chaque être humain, ni même semblables ou dissemblables, mais identiques. Éclairons cela avec un exemple.

Quand l'article 16 déclare : « *À partir de l'âge nubile, l'homme et la femme, sans aucune restriction quant à la race, la nationalité ou la religion, (…) ont des droits égaux au regard du mariage, durant le mariage et lors de sa dissolution* », il signifie qu'il n'y a aucune différence, non pas entre l'homme et la femme, mais entre leurs droits. Or, nous avons vu que là où il n'y a pas de différence, aucune égalité ne peut trouver place. Les droits de l'homme n'étant pas différents pour chaque homme pourtant différent de chaque autre homme, c'est une erreur de dire que leurs droits sont égaux. **L'égalité des droits telle que déclarée n'est pas du tout une égalité, mais une identité**. Bref, que les hommes soient déclarés égaux en droits suppose qu'ils ne le sont pas hors de ces droits, mais dans la mesure où ces droits sont identiques, la confusion s'installe au point d'ouvrir grand la porte à **l'égalitarisme traitant les êtres humains comme s'ils étaient identiques et non pas égaux**.

Ce n'est pas tout. **La confusion s'accentue du fait de l'autre usage du mot « identité »** qui lui est intimement lié, celui qui attribue à chacun une identité officiellement certifiée par la carte d'identité. S'impose donc ici une troisième mise au point quant à cette identité que l'on présuppose toujours déjà propre à chacun. Cette troisième mise au point aborde une question ne faisant plus du tout question depuis si longtemps que s'y aventurer demande un développement beaucoup plus long que pour les deux mises au points précédentes.
Que j'aie une identité, comme tout un chacun, voilà qui ne fait absolument aucun doute. Je suis identique à moi-même tant que je vis - et même peut-être après ma mort - m'a-t-on appris depuis mon enfance. Mon corps est à moi m'a-t-on aussi répété pour me faire comprendre que nul n'a le droit de lui faire du bien ou du mal sans mon consentement.
Moi ? Qui moi ? Moi : non pas mon corps puisqu'il m'appartient, mais la conscience ou l'âme que *je suis*, et non que *j'ai*, car alors qui *serait* ce moi qui *aurait* un corps *et* une conscience ou une âme ? Je suis une conscience ou une âme et les autres êtres humains aussi, à égalité avec moi, car les consciences ou âmes, si elles sont bel et bien toutes des

consciences ou des âmes, ne sont cependant pas identiques, mais toutes différentes. Si mon corps change, mon âme reste identique à elle-même. Je suis identique à moi-même et le suis invariablement. Mon identité, c'est mon âme ou ma conscience qui ne change pas. **La philosophie a cependant récemment modifié cette approche de l'identité de chacun. Elle est arrivée à montrer, renversant la perspective, que je suis ...** Cliquer ICI pour lire la suite de la Tribune

(1) Celle de l'ONU, du 10 décembre 1948.

Agenda des acteurs

Dans la revue trimestrielle de l'AFAE (Association Française des Acteurs de l'Education) - N°2 2016 : **"Pédagogie(s) de l'accompagnement personnalisé. Différenciation et individualisation des approches éducatives",** vous trouverez un article rédigé par Brigitte de Compreignac, professeur des écoles et Présidente de la Fondation Potentiels & Talents : ***Parole d'enseignante : Enjeux de la personnalisation, pour une "transition éducative"*** . Pour lire l''article, c'est ICI

LabSchool Network :

Quelles transitions dans l'éducation pour faire société ? Forums ouverts le 26 novembre 2016 de 9h à 17h dans 8 villes françaises pour échanger, se rencontrer et mettre en place des actions concrètes (interventions dans les écoles, enquêtes, documentaires, expositions, colloques, etc.). Cet événement participatif ouvert à tous a pour objectifs de : - Mettre en lumière les initiatives existantes sur le territoire, - Dynamiser les communautés locales engagées pour le renouveau éducatif, - Produire

Le 15 novembre 2016 de 19h à 21h à Bayonne - gratuit - : **Précoces, surdoués, adultes ou enfants à Haut Potentiel Intellectuel, qui sont-ils ?** Présentation-débat suivie d'un apéritif convivial - **Animée par Olivia Gémain,** anthropologue. Cette première rencontre autour du thème du Haut Potentiel Intellectuel et Emotionnel sera volontairement généraliste. Elle est ouverte à tous, que vous soyez parent, adolescent, ou adulte personnellement concerné. Certains praticiens seront également présents. Les points suivants seront abordés : • Pourquoi une telle variété dans la terminologie ? • Tordre le coup à quelques fausses croyances. • C'est quoi être à Haut Potentiel Intellectuel et Emotionnel ? • Être HPIE en France : quelques éléments socio-culturels. Inscriptions : contact@anthropologia.fr, http://www.anthropologia.fr/

Vendredi 18 novembre à 20h30 à Orléans (45) - Conférence "Accompagner les enfants intellectuellement précoces de la naissance à l'adolescence" avec J-F Laurent. Vendredi 18 novembre à 19h à Caen (14) - Conférence "La précocité intellectuelle : Regard croisé entre

des propositions concrètes à l'usage des décideurs politiques. Cet événement est organisé par le Lab School Network en partenariat avec d'autres acteurs du renouveau éducatif : l'EHESS, l'association RESOLIS, le Centre de recherches interdisciplinaire, la Fédération des écoles de la transition éducative et le Printemps de l'éducation... Il se tiendra simultanément dans différentes villes françaises : Brest, Lille, Lyon, Paris, Montpellier, Strasbourg, Toulouse. Détails et liens d'inscriptions : http://bit.ly/2ea4ULs. Contact : pascale.haag@labschool.network Pascale Haag : 06 43 96 45 80

Pour recevoir les Newsletters précédentes : contact@potentielsettalents.org

développement intellectuel et développement psycho-affectif" par Fanny Jouvin. Samedi 19 novembre à 14h à Toulouse (31) - Conférence "L'enfant et l'Adulte : la souffrance n'est pas une fatalité ...?" avec Monique de Kermadec. Samedi 19 novembre à 14h à Lyon (69) - Conférence "Accompagner l'enfant à haut potentiel de la maison à l'école et jusqu'au bout de ses rêves...". Olivier Revol, Doris Perrodin Carlen, Roberta Poulin. Samedi 19 novembre à 14h à Challuy (58) - Conférence "L'enfant intellectuellement précoce. Quels outils pour la réussite ? Quelle évolution dans la société ?" avec M. Michaël Billebault, IEN chargé de mission EIP dans la Nièvre. Conférencier : Fabrice Bak. Samedi 19 novembre à 14h à Chartres (18) - Conférence "L'enfant intellectuellement précoces. Confiance en soi, émotions, autorité ...". Par J-F Laurent et Cathy Bayer. Plus de renseignements ICI

Nous avons besoin de votre soutien

Il suffit de cliquer sur le lien suivant : ❤

Merci de votre générosité

Cette fondation est votre fondation. Parlez-en à vos proches et n'hésitez pas à partager cette newsletter.

Facebook Site Officiel

potentielsettalents *© 2014.Tous droits réservés.*
Notre adresse: Fondation Potentiels et Talents 25 rue Sainte-Isaure Paris 75018 France
Laurent Dupuis, Délégué général - tél : 01 48 77 65 67
Vous recevez cette newsletter parce que vous vous êtes inscrit(e) à la lettre de diffusion du site www.potentielsettalents.org ou parce que nous vous avons identifié(e) comme personne concernée par le sujet.
Pour vous désinscrire : contact@potentielsettalents.org